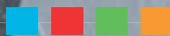


la Sambrienne

Le magazine des locataires de la société
de logement de Charleroi et de Gerpinnes



n° 26
JUIN
2020

HARMEGNIES une rénovation de grande envergure qui touche à sa fin



Pages 4-7 Covid-19



Page 19

Antennes CCLP



Pages 20-21

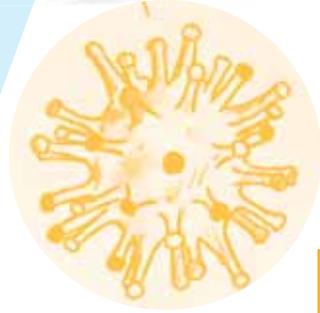
Attention,

ça sent le gaz!





Sommaire



Coronavirus COVID19 -
La Sambrienne s'adapte, soyez prêts

4-7

3

Édito



8-9

HARMEGNIES
Une rénovation de grande
envergure qui touche à sa fin

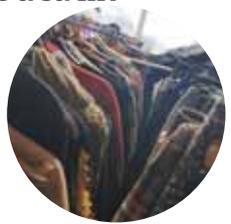


Des cours pour tous,
au cœur du quartier
Harmegnies

10

Une école de couture
et un magasin
de seconde main au
cœur des quartiers

11



Des vergers
dans vos quartiers

12

13
Présentation de
Charleroi Nature



Cité propre

13

14-15

Nos futurs projets:
5^e élément



Vente de biens

16-17

18

Logements moyens



Vos représentants
au sein du CCLP

19

20-21

Attention,
ça sent le gaz!



Hygiène, savoir-vivre,
respect de soi-même
et des autres

22-23

24

En été, vivons bien
avec nos voisins

Agenda des collectes

26-27



Édito



Cher.e.s locataires,

Ces dernières semaines ont été particulièrement éprouvantes, aussi bien pour vous que pour l'ensemble de nos équipes.

En effet, la pandémie du COVID-19 qui a touché le monde entier a bouleversé notre vie. Nous avons dû vivre autrement.

Depuis le mois de mars, nous avons dû opérer des changements importants dans notre quotidien: pas de moments avec notre famille ou nos amis et pas de sorties non-essentiels. Ce confinement nous a également permis de prendre conscience que nous sommes tous des êtres sociaux.

Je suis conscient des efforts que chacun a dû produire pour se résoudre à suivre les recommandations du Conseil national de sécurité. Je souhaite vous remercier pour votre respect assidu des consignes, pour votre solidarité ainsi que pour l'accueil réservé, souvent chaleureux, à nos membres du personnel lors de leurs interventions.

Outre de modifier nos modes de fonctionnement interne, la date de sortie de votre magazine a été bouleversée. Je vous prie de nous en excuser mais nous avons préféré mettre l'ensemble de nos forces à rester à votre service, à vous accompagner mais aussi à nous soucier de nos Seniors.

Les services de La Sambrienne ne se sont jamais arrêtés. Avec de légères modifications, nos équipes ont continué à travailler dans le but d'améliorer votre confort de vie mais également d'intervenir là où cela s'avérait nécessaire. Je profite de ces quelques lignes pour les remercier tout particulièrement.

Même si le monde tourne au ralenti, La Sambrienne a continué à se développer, à œuvrer pour son avenir, notamment en poursuivant la rénovation de ses logements, comme à la Cité Harnegnies, mais aussi en mettant sur pied de nouveaux projets de construction de logements. Vous pourrez découvrir cela dans ce magazine.

Vu le contexte, vous trouverez également une rubrique COVID-19 présentant les mesures du plan de déconfinement et une liste de conseils afin de vous aider au mieux à traverser cette crise. Pour conclure, il y aura un avant et un après COVID-19. Voyons cette crise comme une opportunité visant à repenser notre organisation et nos modes de fonctionnement car le logement public n'est pas que de la brique.

Dans quelques mois, je l'espère, tout ceci sera derrière nous. En attendant, prenez soin de vous, et prenez soin des autres.

Au plaisir de vous revoir!

Maxime Felon,
Président du Conseil d'Administration

**Vous avez des suggestions
pour améliorer votre magazine?**

**Vous souhaitez y voir aborder
certains sujets?**

**N'hésitez pas à nous le faire savoir via
info@lasambrienne.be**

Comité de rédaction:

C. Warzée, C. Cajot, C. Quairiaux, D. Conte, F. Corman, L. Bael, M. Remacle, V. Di Bella, N. Segers

Éditeur responsable:

Fadel Azzouzi, Directeur Gérant
Rue Trieu Kaisin, 70 - 6061 Montignies-sur-Sambre

Graphisme et impression:

Bietlot imprimerie

Photos:

Pixabay - Freepik - Adobe Stock - La Sambrienne



CORONAVIRUS COVID19 – LA SA

Pour le dire simplement, ces derniers mois ont été chamboulés. Depuis le 11 mars dernier, les activités de notre société sont perturbées et l'accueil des locataires limité. Des mesures contraignantes mais nécessaires, dont l'ensemble de notre personnel a tenté de limiter l'impact sur les locataires. Mais il convient maintenant de préparer un retour à la normale, dans un nouveau contexte restant marqué par la présence du coronavirus COVID19. Pour cela, La Sambrienne a entamé la deuxième phase de son déconfinement le 18 mai. Voyons ensemble comment s'y adapter et quelles sont les possibilités d'accompagnement dont vous disposez dans ce contexte troublé.



L'ensemble des mesures présentées dans ce magazine sont réévaluées et soumises à modification. La Sambrienne suit en effet avec attention les recommandations des autorités sanitaires. Le temps d'imprimer et distribuer ce magazine, il est possible que des modifications aient été apportées. En cas de changement, nous tiendrons nos locataires informés via notre site Internet:



www.lasambrienne.be

N'hésitez pas à visiter ce site régulièrement.



Pratiques et devoirs du locataire



La SAMBRIENNE S'ADAPTE, SOYEZ PRÊTS

Quelles sont les interventions assurées par La Sambrienne?

Par défaut, tant au niveau technique qu'au niveau social, seule la prise en charge des interventions urgentes est actuellement assurée mais une reprise progressive des activités va être organisée, à partir du 18 mai.

Au niveau technique, seront graduellement repris: les travaux dans les espaces communs intérieurs et locaux techniques, les états des lieux d'entrée et de sortie, les visites de logements à louer et à vendre, les visites techniques, locatives et sociales, les procédures d'attribution, de mutation et d'expulsion et les travaux dans les logements occupés.

L'accueil dans nos bureaux a aussi redémarré, mais UNIQUEMENT sur rendez-vous jusqu'au 31 août 2020 avec priorité aux personnes en urgence sociale, de +65ans ou présentant un handicap.

Comment contacter les services de La Sambrienne?

Nous vous demandons, jusqu'au 31 août 2020, de privilégier le recours aux moyens de communication sans contact avec la société. Pour la plupart de vos demandes, l'Espace Locataire de notre site reprend des formulaires pratiques. De même, privilégiez l'e-mail et le téléphone pour nous joindre.

Enfin, si vous n'avez pas accès à ces moyens de communication, la communication par courrier est aussi recommandée, avec possibilité d'obtenir de nos services des enveloppes préaffranchies pour l'envoi de documents. Pour cela, contactez...???



www.lasambrienne.be



071/27.20.00

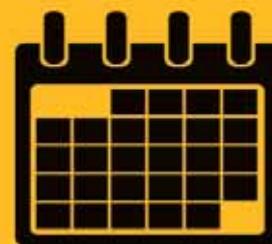


info@lasambrienne.be

Comment préparer sa visite dans nos bureaux?

- Rappelons que l'accueil dans nos bureaux se fera **UNIQUEMENT sur rendez-vous** jusqu'au 31 août 2020 avec priorité aux personnes en urgence sociale, de +65ans ou présentant un handicap.
- Les rendez-vous seront limités à **une personne par ménage**.
- **Le port de masque est obligatoire** pour le personnel d'accueil dans nos bureaux, et pour les locataires, candidats et visiteurs.
- Des **écrans de protection en plexi-glass** ont été posés sur les bureaux d'accueil et doivent être utilisés pour tous les rendez-vous.
- La capacité d'accueil des salles d'attente des espaces ouverts au public est réduite et sera réévaluée chaque semaine.
- Nous assurerons un **nettoyage quotidien** des bureaux, des équipements collectifs, des poignées, interrupteurs et autres points de contacts, et une désinfection quotidienne des espaces d'accueil.
- Les salles d'attente seront équipées de **distributeurs de solution désinfectante sans contact**. Veillez à les utiliser lors de votre venue.
- Pour l'utilisation des terminaux de paiements, nous recommandons l'usage du mode «sans contact» pour les paiements de moins de 50€

L'ensemble de nos équipes d'accueil veillera à prendre toutes les mesures de sécurité nécessaire. Ainsi, nos espaces de travail sont nettoyés chaque jours, nous assurerons une aération suffisante des bâtiments et notre personnel a reçu des consignes claires pour pratiquer la distanciation sociale et les gestes barrières.



L'accueil reprend uniquement sur rendez-vous

Avec priorité aux urgences sociales, de +65ans ou présentant un handicap



Le port du masque est obligatoire

Dans nos lieux d'accueil et lors des interventions à domicile, pour notre personnel et pour vous.

Cfr: <https://www.lasambrienne.be/deconfinement2/>

Comment préparer une intervention dans votre logement?

Nos équipes techniques ou sociales doivent intervenir dans votre logement? Pour cela aussi, il est important d'appliquer les gestes barrières. Nos équipes se sont préparées à cette venue et disposent de kits de matériel afin de pouvoir travailler en toute sécurité. Les véhicules d'intervention sont par exemple systématiquement désinfectés. Néanmoins, nous aurons besoin de votre collaboration sur les points suivants:

- Il vous sera demandé si l'un des **habitants de votre logement présente des symptômes** de maladie respiratoire comme la toux et les éternuements. Si c'est le cas, le travailleur examinera la situation au cas par cas, après avoir éventuellement pris contact avec son responsable hiérarchique.
- **Le port de masque et de visière est obligatoire pour notre personnel** durant toute l'intervention.
- Le port du masque est également obligatoire pour le locataire occupant le logement durant toute l'intervention.
- Il vous sera également demandé d'**ouvrir les fenêtres** durant l'intervention pour assurer une ventilation naturelle et d'**attendre dans une autre pièce** pour garantir le respect des mesures générales de distanciation sociale.



Et dans les espaces communs? Quelques conseils

La majorité des locataires de La Sambrienne résidant dans des appartements, il nous semble aussi important de vous donner quelques conseils sur les interactions sociales dans les espaces communs de nos immeubles.

- Les recommandations habituelles concernant la distanciation sociale et les gestes barrières sont applicables dès que vous quittez votre logement. Cela inclut donc les espaces communs des appartements.
- Le port du masque est fortement recommandé dans ces espaces.
- Pour l'utilisation de l'ascenseur, veillez autant que possible à ne l'utiliser qu'une personne à la fois. Si ce n'est pas possible, pensez à vous tourner le dos.
- Si dans votre immeuble, le nettoyage est assuré par les habitants, portez une attention particulière aux surfaces de contact, comme rampes d'escaliers, sonnettes, poignées de portes, boutons d'ascenseur.
- En règle générale, évitez de toucher ce qui n'est pas nécessaire et pratiquez le bonjour verbal, sans contact.

La crise a limité vos revenus? Une aide est possible pour le paiement de votre loyer.

Cette crise sanitaire est aussi une crise sociale et économique. Certains d'entre vous ont peut-être subi une perte de revenus en conséquence de l'épidémie. Dans ces cas-là, il existe plusieurs solutions pour éviter les impayés.

Pour les locataires de logements sociaux:

Le loyer de votre logement social dépend partiellement de vos revenus. En cas de perte de revenus de plus de 15%, il est prévu que ce dernier puisse être recalculé. C'est l'article 29 de l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 6/9/2007 organisant la location des logements gérés par les Sociétés de Logement de Service Public, comme La Sambrienne:

Un nouveau loyer est établi, conformément aux dispositions de l'article 30, lorsque:

1. Le ménage occupant le logement fait l'objet d'une modification;
2. Le total des revenus du ménage occupant calculés sur une base annuelle a subi une diminution ou une augmentation de 15 % minimum par rapport aux revenus pris en considération pour le calcul du dernier loyer établi.

Dans le cas d'une diminution des revenus, le nouveau loyer est appliqué le premier jour du mois qui suit notification par le locataire de la diminution. Le locataire doit apporter tous les trois mois la preuve de la diminution des revenus, sous peine du rétablissement immédiat de l'ancien loyer. Dans le cas d'une augmentation des revenus, le nouveau loyer est applicable le premier jour du mois qui suit l'augmentation des revenus.

Le service social de La Sambrienne contactera, dès le 18 mai, l'ensemble des chefs de ménages dont les revenus sont issus du travail et qui pourraient donc avoir subi une perte de revenu due à la pandémie de coronavirus.

Si néanmoins vous avez subi cette perte et n'avez pas été contactés, veuillez contacter nos services.

Pour les locataires de logements moyens ou à loyer d'équilibre.

Un prêt exceptionnel et temporaire est proposé par le Gouvernement Wallon, via la Société wallonne de Crédit social, afin d'aider les locataires ayant subi une perte de revenus suite aux mesures de confinement.

Il s'agit d'un prêt à taux zéro pour aider les locataires en difficulté. Il est prévu pour couvrir 6 mois de loyer maximum et doit être remboursé en

BESOIN D'UN COUP DE POUCE EN CETTE PÉRIODE? NOS PARTENAIRES PEUVENT VOUS GUIDER

Un numéro wallon pour l'urgence sociale

Face aux difficultés que la pandémie de coronavirus COVID19 soulève, principalement pour les personnes isolées ou précaires, la Wallonie a mis en place un numéro vert et un site pour diriger les citoyens vers l'accompagnement.

Soucieuse du sort de nombreux citoyens touchés par la crise du covid-19, la Wallonie met en place un service d'aides aux urgences sociales, et ce via deux canaux: le renforcement du numéro vert 1718 et des informations spécifiques sur le portail luttepauvrete.wallonie.be

Toute personne ayant une question relative aux aides existantes en matière d'alimentation, de crédit, de logement, de situation professionnelle ou de chômage est donc invitée à utiliser un de ces deux canaux pour recevoir un accompagnement personnalisé.

Au travers de ce dispositif, l'ensemble des personnes répondant au 1718 ont été formées à répondre à toutes ces questions. Il se font également le relais entre une personne en difficulté et l'interlocuteur adéquat pour l'aider (aides psychologiques, aides aux assuétudes, détresses familiales, etc.).

Le site luttepauvrete.wallonie.be a, lui, été nourri d'une soixantaine de questions répondant aux besoins spécifiques des personnes en difficultés et envoi également vers les aides adéquates pour chacune des questions évoquées.

luttepauvrete.wallonie.be

1718

COVID-19
WALLONIE
URGENCES SOCIALES

DES INQUIETUDES, QUELQUES QUESTIONS SUR VOTRE SITUATION ?

LES AIDES SOCIALES OU ALIMENTAIRES ?

LES SERVICES D'ECOUTE ?

MAIS AUSSI
LES SITUATIONS PROFESSIONNELLES
LES PROBLEMES DE LOGEMENT
LES CREDITS

NE RESTEZ PAS SEUL ! APPELEZ LE 1718...

Wallonie

Wallonie Urgence sociale
1718
Appel gratuit

luttepauvrete.wallonie.be

Pratiques et devoirs du locataire



36 mois maximum. De par ses conditions d'éligibilités, cette aide n'est accessible, sous certaines conditions, qu'aux locataires logements moyens et des logements à loyer d'équilibre.

Pour en bénéficier, il est nécessaire:

- Qu'à la date de signature de la présente déclaration, leurs revenus conjoints ou les revenus de l'un d'entre eux, ont été impactés par la crise du coronavirus, plus précisément du fait d'un chômage temporaire ou complet, ou d'une perte de revenus en tant qu'indépendant/e, en raison de la fermeture de leur entreprise ou d'une baisse substantielle de leur chiffre d'affaires et qu'ils rencontrent, de ce fait, des difficultés à effectuer le paiement de leurs loyers. Ils s'engagent à transmettre au prêteur, si ce n'est déjà fait, la preuve de cette perte de revenus,
- Que leurs avoirs mobiliers sur les comptes à vue et d'épargne, ainsi que dans leur portefeuille d'investissement (à l'exclusion de l'épargne-pension), auprès de l'ensemble des organismes bancaires sont inférieurs à 25.000 euros au moment de la demande de prêt,

- Être en ordre de paiement de loyers jusqu'au loyer échu de février 2020,
- Que leurs revenus imposables n'excèdent pas 53.900 euros, à majorer de 5.000 euros par personne à charge.

Le service social de La Sambrienne contactera, dès le 18 mai, l'ensemble des chefs de ménages pouvant être concernés par cette mesure. Si néanmoins vous avez subi cette perte et n'avez pas été contactés, veuillez contacter nos services.



Dans tous les cas, en cas de difficultés de paiement, il est important de réagir à temps, avant que les impayés ne s'accumulent et vous empêchent de résoudre la situation. Pour ça, vous trouverez tous les conseils de notre service juridique sur: <https://www.lasambrienne.be/conseilsjuridiques/>



<https://www.lasambrienne.be/conseilsjuridiques/>

Les services de La Sambrienne, confinés mais proches de vous

Durant le confinement, La Sambrienne a constamment veillé à limiter l'impact des mesures de confinement sur ses locataires, avec une attention particulière aux personnes les plus fragiles.

Ainsi, l'équipe sociale a contacté individuellement chaque locataire isolé de plus de 60 ans, afin de voir quelles solutions apporter à leurs demandes. Cela représente 2452 personnes contactées. On peut y ajouter la gestion des demandes urgentes, soit 1436 interventions jusqu'au 12 mai, comme des établissements de plan d'apurement, relogements en urgence, inscriptions de candidats, ...

L'équipe technique a elle aussi continué d'assurer au mieux les interventions urgentes. Entre le 18 mars et le 12 mai, XXXX dépannages ont été réalisés par nos ouvriers, avec une majorité d'intervention visant à assurer aux locataires l'accès à l'eau chaude.

A Charleroi, la solidarité s'organise

Faire des courses, aller à la pharmacie ne vous est pas aisé, vous avez besoin d'un coup de main? A l'inverse, vous êtes disponible pour rendre un service à une personne qui en a besoin? Inscrivez-vous sur Charleroi Solidaire sans tarder!

La Ville de Charleroi et le centre Ener'J mettent à votre disposition une plateforme permettant de recueillir des demandes d'aide des citoyens et de trouver des bénévoles pour leur venir en aide. Le système est on ne peut plus simple. Il suffit de vous inscrire en précisant votre besoin parmi les services offerts ou de vous inscrire en tant que bénévole.

Comment cela se passe?

Dès lors qu'une demande d'aide arrive sur la plateforme, un opérateur reprend contact avec le demandeur pour bien circonscrire la demande. Il contacte ensuite un bénévole pour lui signifier les modalités du service à rendre et transmettre les coordonnées de la personne à aider. Aucune donnée n'est rendue publique!



<https://www.impactdays.co/fr/charleroisolidaire/>



071/86.76.21

40€ de réduction sur la facture d'eau en cas de chômage économique

La Société Wallonne des Eaux nous informe d'une intervention sur les factures d'eau pour soulager leurs clients directement impactés par le chômage économique. Voici la marche à suivre.

Le Gouvernement wallon octroie une intervention de 40€ sur les factures d'eau des clients en chômage économique en raison de la crise covid-19. La SWDE a donc placé un formulaire sur son site Internet, pour les clients pouvant en profiter. Pour autant que vous soyez bien dans les conditions requises pour en bénéficier, ce montant sera déduit de votre prochaine facture d'eau (qu'il s'agisse d'un acompte ou d'une régularisation).

Pour en profiter, remplissez le formulaire via le lien ci-dessus et joignez-y l'attestation de l'ONEM «Demande simplifiée de chômage temporaire formulaire C3 - 2» attestant de votre chômage économique.



<https://www.swde.be/fr/actualite/dernieres-nouvelles>



Aide à la personne
Communication
PAPOTER



Aide à la personne
Courses
FAIRE DES COURSES



Aide à la personne
Santé
ALLER À LA PHARMACIE



UNE RÉNOVATION DE GRANDE ENVERGURE

Une rénovation comprenant des travaux énergétiques, de salubrité et de sécurisation mais aussi des immeubles mixtes composés de locaux communautaires, de logements sociaux et de logements d'équilibre.

Elles sont parmi les immeubles les plus visibles à l'entrée de Charleroi. Les tours «Harmegnies sont l'un des visages de notre ville pour tous ceux qui arrivent par l'A54. Et depuis quelques mois, ce visage a bénéficié d'une belle opération de chirurgie esthétique: finies les tours aux performances énergétiques d'une autre époque, construites dans les années 70.

En effet, les immeubles sis rue Caréna 5 et 7, rue de Lodelinsart 90-92 et 94-96, sont maintenant bardés de leur nouvel habit, gris, moderne et métallique, dessiné par l'Association Momentanée PEC/CH.GERARD.

Mais plus qu'une simple opération esthétique, c'est bien ici un ambitieux chantier de rénovation énergétique, au bénéfice des locataires de La Sambrienne. Les 213 logements des immeubles ont fait l'objet de travaux énergétiques, de salubrité et sécurisation, financés par le programme PIVERT 2.

Ces travaux, estimés à près de 12.5 millions d'euros, ont été réalisés en site inoccupé et ont donc nécessité un travail important d'accompagnement au relogement des locataires. Deux ans ont ainsi été nécessaires pour reprendre le mieux possible aux demandes des locataires.

Et ce chantier imposant arrive aujourd'hui à sa fin, les locataires venant redonner vie à ce quartier. Rue Caréna, la majorité des logements sont ainsi occupés. Rue de Lodelinsart, le premier bloc réceptionné commence aussi à se remplir, grâce à un important travail de relocalisation impliquant l'ensemble des équipes de La Sambrienne. Quant au dernier bloc, où le chantier sera terminé en avril, il pourra très vite accueillir de nouveaux habitants.

En plus des résidents, le quartier accueillera aussi des services variés. Six locaux associatifs sont en effet prévus, afin de faire d'Harmegnies un lieu de vie dynamique et animé. Une école de devoirs (voir page 6) a ainsi déjà commencé ses activités sur place. Et notre service Partenariats prévoit l'arrivée prochaine d'au moins 3 services associatifs différents, au bénéfice des locataires du site.

Les projets sont donc nombreux dans ce quartier que l'on veut exemplaire: En matière d'économie d'énergie, bien sûr, mais aussi et surtout en terme de mixité sociale et de cohésion sociale.

UN QUARTIER REDYNAMISÉ AVEC:

141

LOGEMENTS SOCIAUX

72

LOGEMENTS D'ÉQUILIBRE

6

LOCAUX POUVANT ACCUEILLIR DES ASSOCIATIONS





QUI TOUCHE À SA FIN



PHASE 1 - BLOC A: RUE CARÉNA 5 ET 7

- 44 logements sociaux
- 24 logements à loyers d'équilibre
- 2 locaux associatifs
- **Chantier terminé, une grande partie des logements reloués**

PHASE 2 - BLOC B: RUE DE LODELINSART 90-92

- 48 logements sociaux,
- 24 logements à loyers d'équilibre
- 2 locaux associatifs
- **Chantier terminé, relocation en cours, quelques logements loués**

PHASE 3 - BLOC C: RUE DE LODELINSART 94-96

- 43 logements sociaux,
- 24 logements à loyers d'équilibre
- 2 locaux associatifs
- **Réception et fin de chantier prévue en avril**



LISTE DES TRAVAUX

TRAVAUX ÉNERGÉTIQUES:

- ✓ Isolation de la toiture,
- ✓ Isolation des façades: revêtement en bardage, brique et acier isolé,
- ✓ Isolation du sous-sol,
- ✓ Placement de châssis PVC à coupure thermique et acoustique,
- ✓ Remplacement des chaudières individuelles existantes par des chaudières individuelles au gaz à condensation avec production d'eau chaude instantanée,
- ✓ Installation d'un système collectif C+ de ventilation.

TRAVAUX DE SALUBRITÉ – SÉCURISATION:

- ✓ Suppression alimentation gaz cuisinière,
- ✓ Renouvellement des revêtements de sol,
- ✓ Salle de bain: rénovation complète,
- ✓ Remplacement du groupe hydrophore collectif,
- ✓ Remplacement du mobilier de cuisine,
- ✓ Rénovation des installations électriques individuelles et communes,
- ✓ Remplacement des ascenseurs,
- ✓ Sécurisation incendie,
- ✓ Placement de portes de sécurité aux entrées principales.





DES COURS POUR TOUS, AU CŒUR DU QUARTIER HARMEGNIES

La Sambrienne a le plaisir de vous présenter aujourd'hui un projet social implanté au cœur d'un quartier en mutation: L'ASBL FADD Solidarité à Charleroi Nord. Dans ce quartier récemment rénové, l'association mène des cours de citoyenneté, de français langue étrangère et du soutien scolaire. Leurs projets sont variés et pourront probablement vous intéresser.

Le partenaire:

L'ASBL FADD Solidarité existe depuis 2009. Selon sa mission, elle «œuvre pour l'avènement d'un monde juste, où prévaudront l'inclusion sociale, l'émancipation, la participation de tous à la vie de la cité, une vie conforme à la dignité humaine, et surtout l'égalité entre hommes et femmes.»

Au cœur du quartier Harmegnies, dans deux locaux associatifs, l'équipe de l'association a trouvé un terrain idéal pour ses activités:

■ Cours d'alphabétisation et Français Langue Étrangère

Les cours sont organisés à raison de 9 heures par semaine, sur trois jours pour chaque groupe. Cette activité est subventionnée par la région wallonne, dans le cadre de l'initiative locale d'intégration.

■ Cours de citoyenneté

Ce sont des ateliers d'orientation citoyenne (AOC) et des formations à l'intégration citoyenne (FIC) subventionnés aussi dans le cadre de l'Initiative Locale d'Intégration.

■ Soutien scolaire et encadrement des jeunes primo arrivants

Des cours de remédiation après l'école deux fois par semaine, mais aussi une orientation vers les maisons de jeunes ou des activités sportives et culturelles, comme les bibliothèques ou animations diverses proposées par l'association.



■ Accompagnement et encadrement des familles dans leur recherche d'autonomisation

Cette activité vise à accompagner les familles défavorisées dans leur recherche d'insertion sociale et professionnelle: aide à la rédaction de CV, orientation vers les formations, interprétariat social, sensibilisation, création d'espace de citoyenneté.

■ Organisation d'activités pouvant favoriser la connaissance mutuelle

FADD est une association multiculturelle ce qui favorise la rencontre de personnes de cultures différentes et d'origines différentes.

■ Ateliers d'alphabétisation numérique

Pour amener le public à s'approprier des compétences basiques en Informatique, et partant l'autonomie en matière de recherche d'emploi sur Internet, capacité à passer le test théorique du permis de conduire, capacité à passer le test de langue, et enfin capacité d'accès aux réseaux sociaux, pour ainsi rompre avec l'exclusion sociale, et surtout réussir l'insertion économique et sociale.

En plus de pérenniser son action sur le terrain, ce local permettra à l'association d'envisager de nouveaux projets comme une école de devoir, pour répondre au besoin sans cesse grandissant de soutien scolaire ou des projets à vocation socioprofessionnelle.



Dans vos quartiers



UNE ÉCOLE DE COUTURE ET UN MAGASIN DE SECONDE MAIN AU CŒUR DES QUARTIERS

C'est un projet créatif et responsable comme on aime les voir dans nos quartiers. Lancée par une habitante, à destination des habitants, une école de couture a ouvert en décembre au cœur des habitations publiques de Charleroi-Nord. La Sambrienne a donc le plaisir de vous présenter «Chacha coud sans coût».

Pour que nos quartiers ne soient pas que des dortoirs, pour y faire revenir de la vie et offrir des services variés à ses habitants, La Sambrienne propose à la location une septantaine de locaux à destination des associations dans ses quartiers. Les associations y bénéficient de réductions de loyers et de tout le support de La Sambrienne pour leurs projets.

Ainsi, à Charleroi-Nord, rue de l'Alouette, l'ASBL «Chacha coud sans coût» a récemment ouvert une école de couture. Tout part du désir de Zora Azoughe, habitante d'une rue voisine et fée de l'aiguille. *«J'aime mon quartier. J'ai toujours aimé les échanges qui s'y déroulaient avec les voisins. Alors, je trouve que l'on a besoin de ce genre d'endroit où l'on peut se retrouver et monter des projets»* nous explique-t-elle.

Et son projet, il a un but bien précis. *«Je déteste la mode «fast-food», où l'on achète des vêtements vite usés, que l'on jette au moindre trou et qui n'ont finalement pas de valeur. En plus, ça a un impact écologique important. A tout ça, je préfère réparer, apprendre à personnaliser son vêtement et à l'entretenir. Et puis, quand le vêtement ne nous plait plus, on peut le réutiliser, en faire profiter quelqu'un d'autre... Et ainsi éviter qu'il ne finisse à la poubelle.»* Zora a donc décidé de rassembler ces deux activités dans un seul lieu. D'un côté, un magasin de vêtements d'occasion à tarif abordable. De l'autre, une école de couture, où tous les habitants peuvent apprendre à coudre, à réparer leurs vêtements et à ainsi prolonger leur durée de vie. *«On accueille tout le monde, bien sûr. Jeunes ou moins jeunes. J'espère ainsi que chacun pourra passer un bon moment et en profiter pour apprendre à gérer ses textiles de façon responsable.»*

Pour découvrir ce projet en personne, rendez-vous au 4, rue de l'Alouette, à Charleroi.





DES VERGERS DANS VOS QUARTIERS

Ils sont plantés depuis quelques semaines. Et d'ici quelques mois, ils vous apporteront des poires juteuses et saines, gratuitement. Ce sont les vergers partagés de Charleroi Nature. Rendez-vous à Montignies-sur-Sambre, Marcinelle, Monceau-sur-Sambre et Jumet pour les découvrir.

Si vous vous promenez dans nos quartiers, vous les avez probablement déjà découverts: La Sambrienne et l'ASBL Charleroi Nature viennent de planter 4 vergers participatifs.

Deux nouveaux emplacements d'abord, à l'Allée du Bois Briclet à Monceau, et en bordure de la rue Fernand Hotyat à Montignies-sur-Sambre. Ensuite, ce projet a étoffé deux espaces communautaires existants: Cité Parc à Marcinelle à côté du jardin partagé de l'ASBL Formidable, Rue Octave Germain à Jumet à côté du verger de l'ASBL Comité Solidarité Jeunesse. Au total, c'est une quinzaine d'arbres qui ont été plantés.

Et à l'entrée, un panneau explique le lieu: «Ce verger est votre verger et celui de vos voisins également. Chacun est libre de récolter les fruits, en saison et lorsqu'ils sont mûrs. Prenez uniquement ce que vous allez consommer pour que chacun puisse en profiter. Regardez à terre aussi, un fruit tombé n'est pas forcément un fruit gâché et il pourra être utilisé dans une compote ou une confiture. Ce verger est communautaire, vous pouvez donc en profiter mais vous devez également le respecter, voire l'entretenir.»

En effet, sur place on prévoit l'arrivée des fruits dans quelques mois. «On a planté deux sortes de poiriers: la Belle de Jumet et la Poire de Grise», explique-t-on du côté de Charleroi Nature. «Historiquement, Charleroi et sa région étaient parsemés d'un grand nombre de vergers. Chaque famille disposant d'un jardin

avait des arbres fruitiers adossés aux murs ou trônant fièrement au bout du potager. Le projet démarre avec la "Belle de Jumet" et la "Poire de grise", deux variétés de poires dont les histoires sont intimement liées à notre ville. La première a été créée par un pomologue Carolo. La seconde a été abondamment produite dans la région pour être consommée dans les mines.»

Ce seront donc des fruits bien différents de ceux que l'on a l'habitude de trouver dans le commerce. «La majeure partie des fruits de saison que nous consommons au quotidien viennent de vergers dits industriels qui dans le meilleur des cas se trouvent à plusieurs dizaines de km de notre ville. En réalité nous consommons souvent des fruits produits dans le nord de notre pays ou dans les pays voisins. Hors saison les fruits ont probablement traversé une partie de la planète pour arriver sur les étals de nos magasins.» Ici, avec ces vergers, on rapproche l'arbre et donc le fruit du consommateur et par la même occasion on se rappelle la saisonnalité des récoltes.

Ces vergers pourront donc grandir, évoluer avec le quartier. «D'autres vergers comme celui-ci voient et verront le jour dans tous les quartiers de la ville de Charleroi. Un seul objectif, permettre à chaque carolo d'accéder à des fruits, variés, de saison et sains. Et sur les vergers existants, d'autres variétés anciennes locales seront plantées ici dans les années suivantes pour agrémenter le verger.» Cela permettra d'avoir une grande variété de fruitiers au sein d'un verger et d'ainsi allonger la période de récolte. De la moitié de l'été jusqu'au début de l'hiver, pommes, poires, prunes et cerises se succèdent et offrent aux cueilleurs des saveurs toujours renouvelées.

Dans vos quartiers



PRÉSENTATION DE CHARLEROI NATURE

En 2009, la Ville de Charleroi s'est dotée d'un outil spécifique pour gérer son «Plan Communal de Développement de la Nature» (PCDN). En créant l'ASBL Charleroi Nature (Chana), notre Ville faisait office de précurseur alors que la problématique environnementale ne représentait pas encore la préoccupation majeure qu'elle est dorénavant. Outre le PCDN, l'équipe Chana a développé d'autres projets liés au maintien de la biodiversité.

L'ASBL, basée au Centre de Loisirs de Marcinelle comporte en effet un important pôle «animations» qui rassemble chaque année plusieurs milliers d'enfants venant profiter du site lors de stages, journées nature ou encore anniversaires, en proposant moult thématiques liées à la Nature. Par ailleurs des gestions de terrains permettent de réunir des groupes de bénévoles mettant leur énergie au service de la cause environnementale.

Chana se veut vecteur de sensibilisation et d'éducation aux matières touchant à notre environnement. En 2020, plus de trente projets font le quotidien de la petite équipe (5 personnes) de Charleroi nature.

Afin d'impliquer toujours plus le citoyen, Charleroi Nature projette également l'organisation d'un «micro-trottoir» destiné à cerner les degrés d'implication et de connaissance des carolos en matières environnementales. Nous vous tiendrons informés dans ces colonnes...

N'hésitez pas à consulter le site www.chana.be et nous contacter pour toute matière ayant trait à notre belle nature.

OPÉRATION CITÉ PROPRE

La qualité du cadre de vie des locataires est une préoccupation constante de La Sambrienne.

Afin de préserver un environnement propre et de qualité, La Sambrienne, en collaboration avec la Ressourcerie du Val de Sambre, organise des opérations de collectes d'encombrants par la mise à disposition de conteneurs.

Les déchets verts et détritres ménagers ne sont pas collectés.

La quantité admise équivaut au contenu d'un coffre de voiture ou d'une petite remorque.

SEULS LES ENCOMBRANTS SONT REPRIS!

Les objets sont à déposer par le locataire dans le conteneur (pas à côté de celui-ci).

Un ramassage à domicile est uniquement possible pour les personnes à mobilité réduite ou les personnes âgées ne pouvant se déplacer, via un appel 48 heures avant la date de l'opération au 071/272 000 option 1.

Deux semaines avant l'opération Cité Propre de votre quartier, vous recevrez un courrier vous informant de la date de l'organisation. Vous serez également averti par SMS.

Pour connaître les dernières informations, consultez notre site internet





5E ELEMENT

Charleroi

MIEUX VOUS ACCUEILLIR

Dans le courant de l'année 2024, La Sambrienne entrera dans un nouvel âge, 10 ans d'existence déjà et autant de projets menés à terme. Cette seconde étape verra la concrétisation d'un projet d'envergure comportant 2 volets.

Le personnel de La Sambrienne pourra enfin se rassembler dans son nouveau centre administratif et technique, répondant à un double objectif de rationalisation énergétique et amélioration organisationnelle. Sans nul doute, cette reconversion massive du site de la Brouchettere sera l'amorce d'une plus grande mutation de tout un quartier mais également une vitrine pour la principale porte d'entrée de Charleroi trop longtemps associée à un chancre post industriel. Il était temps de passer à quelque chose de plus énergétique!

Ce projet permettra à la Ville haute de poursuivre sa revitalisation.

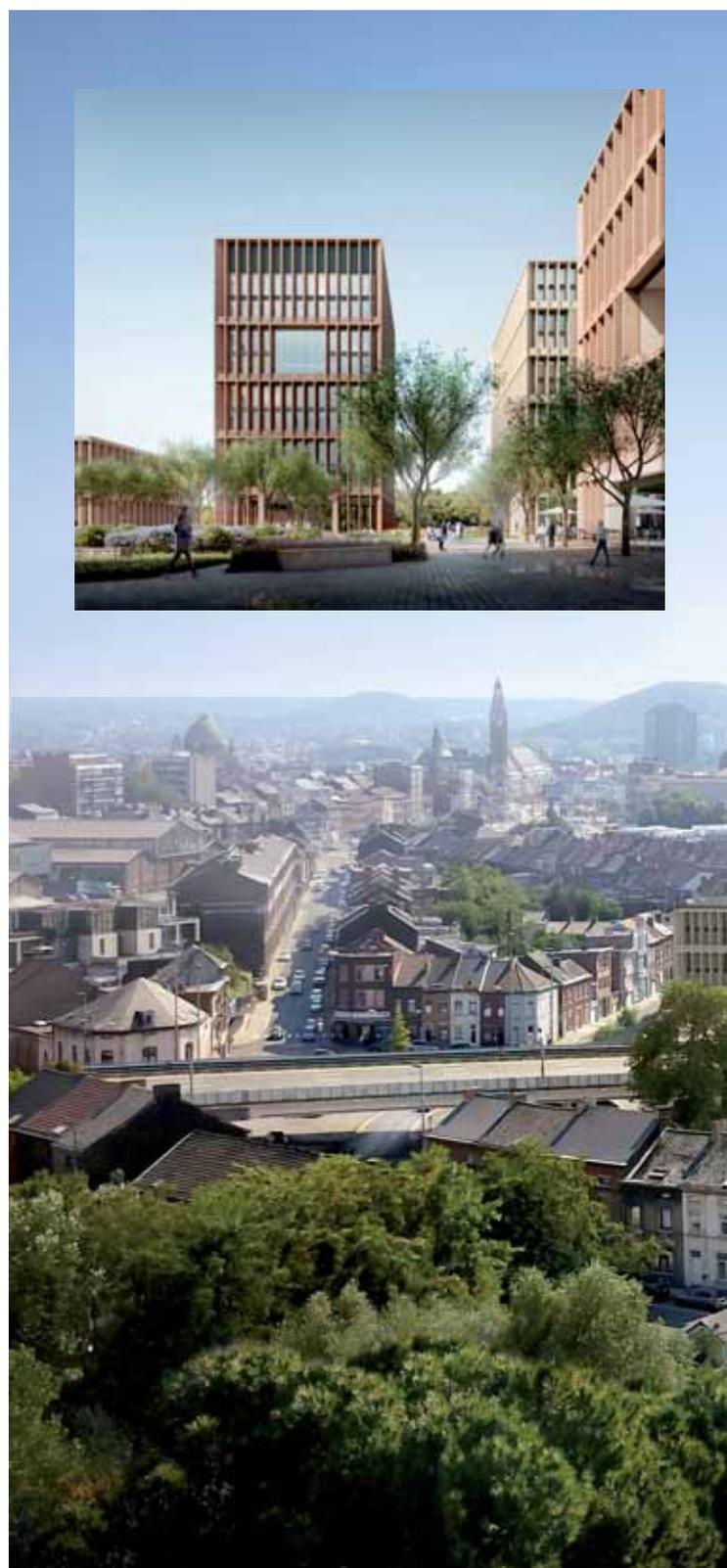
OÙ?

Entre le petit Ring 9 et la Rue de l'Ancre - Rue du Fort et Rue de La Garenne

NOTRE NOUVEAU SIÈGE SOCIAL, MAIS ÉGALEMENT:

Près de 150 nouveaux logements seront construits, aussi bien dédiés à la location qu'à la vente, un bâtiment consacré aux logements étudiants verra également le jour, ceci afin d'épauler la future offre d'études qui sera proposée au sein du nouveau quartier universitaire de Charleroi.

Également: Commerces, co-working et partenaires



Immo



A VENDRE



la **Sambrienne**.be

TERRAIN

> Offre

Les offres doivent être adressées **UNIQUEMENT** par voie postale (enveloppe fermée) affranchie en y indiquant « offre maison » et ce, avant le 8 septembre 2020, à l'adresse suivante :

La Sambrienne scrl
« offre maison »
Rue Trieu Kaisin 70
6061 Montignies sur Sambre.

Celles-ci seront ouvertes le 8 septembre 2020 à 13 heures en présence de la Notaire de la Sambrienne et du Directeur Gérant de la Sambrienne.

> Procédure

La procédure de vente prévoit une priorité en cascade pour (1) les locataires de La Sambrienne, ensuite (2) les candidats locataires de La Sambrienne, (3) les locataires d'une autre société de logement de service public (SLSP), (4) les candidats locataires d'une autre SLSP, (5) les pouvoirs locaux et finalement (6) les personnes physiques ou morales de droit privé. À défaut d'offre dans la catégorie (1), priorité est donnée à la catégorie (2) et ainsi de suite.

> Visites

Sur rendez-vous

> Question?

Par mail à info@lasambrienne.be
Par téléphone au 071/272.000

Consultez
régulièrement
notre site internet pour
obtenir les
informations à jour
www.lasambrienne.be



26.000€
Terre des Bois
COUILLET
TERRAIN



GARAGES



www.lasambrienne.be

Rue Emile Vandervelde
face aux 37 et
39 6042 Lodelinsart

- Batterie de 5 garages **45.000€**
dont 4 actuellement loués
- Batterie de 6 garages **54.000€**
dont 3 actuellement loués

APPARTEMENT



MONT-SUR-MARCHIENNE

Superbe appartement dans un endroit calme 80 m² situé au rez-de-chaussée.
1 chambre, cuisine équipée (taque électrique, hotte, four), sdb + wc.
Chauffage collectif VMC

166.088€ PEB A

Terrain compris et hors frais (taux tva 6%)
Possibilité d'acquérir (3.500 €) ou louer une place de parking



Immo



A VENDRE

MAISONS

la Sambrelienne .be



58.000€

Rue Nicolas Souplit, 8 (f. Pastur)
ROUX
2 chambres



62.000€

Rue des Coutures, 105
LODELINSART
2 chambres



73.000€

Rue Charmiat, 127
LODELINSART
2 chambres



64.000€

Rue Paul Pastur / Lumumba, 24
CHARLEROI



59.000€

41.000€

Place des Déportés, 8
MARCHIENNE-AU-PONT
2 chambres



132.500€

P&B 6



Retrouvez toutes nos maisons à vendre sur www.lasambrienne.be

la Sambrelienne .be

Les prix affichés correspondent à la mise à prix de départ lors des séances de vente. Document non contractuel – sous réserve d'erreurs, de fautes de frappe et d'impression.

* Il est possible que certains biens sous compromis de vente soient remis à vendre en cas de désistement des candidats. Consultez régulièrement notre site internet pour obtenir les informations à jour.



RUE CAYAUDERIE, 290
CHARLEROI

Cave - RDC: hall, séjour, cuisine, toilette
1^{er} étage: hall de nuit, 2 chambres, toilette
2^e étage: hall, 2 chambres, toilette



A LOUER



Location

En plus des attributions de logements sociaux, La Sambrienne dispose de logements à loyer abordable*



LOYER 614€

P&B A

Avenue de l'Europe, 16/021
CHARLEROI
3 chambres



LOYER 548,43€

P&B A

Rue Robert Fesler, 79/021
MARCHIENNE-AU-PONT
2 chambres



LOYER 431,04€

P&B 6

Rue de la Garenne, 14/2
CHARLEROI
2 chambres



LOYER 395,10€

P&B B

Boulevard Zoé Drion, 29/043
CHARLEROI
2 chambres



LOYER 438,18€

P&B C

Rue des Bateliers, 84/021
MARCHIENNE-AU-PONT
1 chambre



LOYER 747,48€

P&B C

Route de Mons, 5
MARCHIENNE-AU-PONT
5 chambres

* Des conditions de revenus s'appliquent: vous devez disposer d'un revenu minimum de 29.100€ (pour une personne seule) et 36.400€ (pour plusieurs personnes)

Retrouvez tous nos logements à louer sur www.lasambrienne.be

Si vous êtes intéressés et que vous pensez être dans les conditions d'admission, n'hésitez pas à nous contacter. C'est avec plaisir que nous vous renseignerons.

Service Promotion Locative
promotion@lasambrienne.be - 071/272.000

laSambrienne.be





CCLP



VOICI VOS REPRÉSENTANTS AU SEIN DU CCLP

En tant que locataire ou propriétaire d'un logement ayant appartenu à une société de logement, vous êtes représenté au sein de La Sambrienne par un CCLP (comité consultatif de locataires et de propriétaires), c'est-à-dire un groupe d'habitants bénévoles.

Ce comité est responsable, entre autres, d'accueillir les nouveaux locataires, d'organiser des activités et des animations de quartier, de donner son avis sur les relations entre société et habitants, sur l'entretien des logements, ou encore de contrôler et approuver les charges locatives.

Bureau et Administrateurs	Fonctions	Téléphone
Michel DALOZE	Président -Administrateur Régie quartier	0471/51.34.39
Roger HERNALESTEEN	Vice-Président -Réfèrent locatif.	0471/59.34.53
Serge LOSSIGNOL	Secrétaire - Administrateur Régie de quartier	0471/59.51.28
Michèle ARCURI	Secrétaire -adjoind	0476/21.38.62
Denise CARESTIATO	Trésorière	0497/20.72.46
Daniel LIONET	Trésorier-adjoind	0498/65.45.39
Maryse REMACLE	Administratrice-Réfèrente locative et communication	0475/85.35.91
Claude QUAIRIAUX	Administrateur-Réfèrent technique et communication	0470/20.29.99

Le CCLP à votre service:

Chaque locataire, confronté à un problème d'ordre technique, pour la remise en ordre de son logement à charge du propriétaire, est tenu de s'adresser personnellement auprès du service de la Sambrienne, le 071/27.20.00 en n'oubliant pas de noter le jour où vous avez appelé, et le nom de la personne qui vous a répondu.

Cependant, il entre dans les missions du CCLP d'intervenir auprès de la Société pour des problèmes techniques communautaires (ex: qui touchent plusieurs logements, un quartier ou un immeuble).

Le CCLP ne peut intervenir pour les cas individuels que si la demande dépasse une période raisonnable de +/- 15 jours ouvrables.

Une autre mission du CCLP est de vous soutenir si vous souhaitez organiser une activité ou une action dans votre quartier.

N'hésitez pas nous contacter, nous sommes ouverts à toutes propositions.



Les permanences locales du CCLP

Afin de garder un contact de terrain avec les locataires, le CCLP est organisé en «7 antennes locales», si vous souhaitez une aide, une information ou faire part de vos doléances et suggestions, vous pouvez vous adresser soit à un membre du bureau ou à un représentant local.

Antenne de Charleroi

Rue Chausteur 28/4 - 6042 Lodelinsart
HERNALESTEEN Roger
0471/593453
r.hernalesteen.cclpsambrienne@hotmail.com
Permanences sur rendez-vous.

Antenne de Marchienne-au-Pont

Avenue de l'Europe 14/15
6032 Marchienne-Au-Pont
BUELENS Sébastien
0476/2115 40
cclp.sebastien@hotmail.com
Permanences les deuxième et quatrième mardi du mois de 10h à 11h30 et sur rendez-vous.

Antenne de Marcinelle

Avenue du Chili 14 - 6001 Marcinelle
VANVOLXEM Alain
0494/685192
cclp6001alain@hotmail.com
BIANCUCCI Mario
0495/778126
mariobiancucci@live.be
Permanences le quatrième vendredi du mois de 16h30 à 18h00 et sur rendez- vous.

Antenne de Dampremy

Rue des Biéraux 2/001 6020 Dampremy
STEVENS Claudine
0471/593756
cclp.sc.6020@gmail.com
Permanences le premier lundi du mois de 14h30 à 16h00 et sur rendez-vous.

Antenne de Couillet et Gerpinnes

Rue des Sarts 42 - 6010 Couillet
QUAIRIAUX Claude
0470/202999
cclp6280claudie@hotmail.com
Permanences le premier lundi du mois de 14h30 à 17h00, le troisième jeudi du mois de 10h30 à 12h30 et sur rendez- vous.

Antenne de Montignies-sur-Sambre

Rue Edmond Yernaux, 2/005
6061 Montignies-Sur-Sambre
DE PAUW José
0476/780040
cclpjose6061@gmail.com
ARCURI Michel
0476/213862
cclp6061michel@gmail.com
Permanences les deuxième et quatrième jeudi du mois de 16h30 à 18h00 et sur rendez-vous.

Antenne de Gosselies

Rue des Démineurs 2/001 6041 Gosselies
VERMASSEN Bernard
0495/691907
cclp6041@gmail.com
Permanences sur rendez-vous.





ATTENTION, ÇA

Tout savoir sur cette source d'énergie

Le gaz naturel reste une source d'énergie très sûre. Les accidents sont rares, et sont souvent la conséquence d'une maltraitance sur les conduites, sur les appareils domestiques ou de mauvais raccordements (ex: flexible de raccordement eau pour raccorder sa cuisinière ou flexible gaz périmé).

Le gaz naturel ne peut s'enflammer que dans des conditions très spécifiques. Il est très sûr parce qu'il a les particularités suivantes:

- On lui ajoute toujours **une odeur particulière**. De cette manière, vous remarquez rapidement une fuite de gaz, bien avant le risque d'explosion. Le gaz naturel décelable dès que l'air ambiant en contient 1 %, alors que le danger n'est réel qu'à partir de 5 % de gaz dans l'air.
- Il se dissipe et **disparaît rapidement**.
- Il ne **s'enflamme qu'à une certaine concentration** dans l'air (entre 5 et 15%).
- Il ne **s'enflamme qu'à une température d'au moins 650° C**. Il est donc crucial d'éviter les étincelles!
- Respirer le mélange de gaz naturel et d'air n'est **pas toxique**.

Sachez également que les égouts peuvent aussi dégager une odeur ressemblant à des odeurs de gaz.

Ne sachant pas en faire la distinction avec notre seul sens olfactif voici les démarches à suivre dès que vous avez un doute sur la présence de gaz.

Pratiques et devoirs du locataire



SENT LE GAZ!

Que faire en cas d'odeur de gaz?

LA BONNE DÉMARCHÉ EN TANT QUE LOCATAIRE À LA SAMBRIENNE

- **Ouvrez toutes les portes et fenêtres.** Le gaz naturel pourra ainsi se mélanger à l'air, ce qui le diluera et diminuera le danger.
- **Fermez le robinet du compteur de gaz naturel.** Attention: faites-le uniquement si vous pouvez y parvenir sans allumer la lumière ou une lampe de poche, car cela pourrait déclencher une étincelle. Les sources d'allumage les plus fréquemment oubliées sont les interrupteurs.
- **N'utilisez donc pas d'interrupteur électrique mais également** sonnette, lampe de poche, téléphone, luminaire, chauffage, domotique. Fumer ou utiliser des allumettes, des briquets ou des bougies est également à proscrire.
- Si vous habitez en appartement **avertissez les voisins.** En rue, mieux vaut écarter les curieux.
- **Quittez le logement** et hors du rayon de l'odeur de gaz, contactez en premier le service Dépannage de La Sambrienne au 071/272.000 option 1. Elle vous enverra en urgence un technicien qui fera toutes les vérifications utiles.
- **Réintégrez votre logement** seulement si l'odeur n'est plus décelable et surtout laissez les fenêtres ouvertes.
- **Attendez la venue du technicien de La Sambrienne.** Ce dernier est le seul qui pourra rouvrir le compteur après son intervention.

Que se passe-t-il si j'ai contacté le gestionnaire de réseau Ores?

- **Ores scelle le compteur** - Sachez qu'Ores ne va pas réparer la fuite de gaz si elle existe. Ores détecte la fuite et posera un scellé sur le compteur.
- **Contactez le service Dépannage de La Sambrienne.** Expliquez que votre compteur a été scellé car Ores a détecté une fuite sur l'installation. Un technicien passera dans les plus brefs délais afin de trouver et remédier à l'origine de la fuite.
- **Attestation de conformité (CERGA)** - Le technicien vous remettra cette attestation afin de faire enlever le scellé.
- **Recontactez Ores** muni de votre attestation de conformité et demandez un rendez-vous pour rouvrir votre compteur.
- **Une facture** sera émise par Ores pour avoir rouvert votre compteur. Celle-ci est à votre charge. Prenez donc soin de la payer afin de vous éviter des frais de rappel.

Vous l'aurez bien compris, il vous sera plus tranquille de contacter La Sambrienne qui pourra vous fournir plus rapidement du gaz que de contacter Ores qui engendrera des frais à votre charge et une période beaucoup plus longue sans gaz.



HYGIÈNE, SAVOIR-VIVRE, RESPECT DE SOI-MÊME ET DES AUTRES

VIVRE ENSEMBLE,
C'EST SE RESPECTER
LES UNS
LES AUTRES

LA PROPRETÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!

Un immeuble, un logement propre et accueillant procure un sentiment de bien-être mais donne aussi une amélioration de l'harmonie entre ses occupants. Il en va d'un petit effort de tous pour vivre dans un environnement dont on puisse être fier.

Cela nécessite que chacun respecte les parties communes, c'est-à-dire les paliers, escaliers, cabines d'ascenseurs, halls d'entrée, espaces verts, couloirs des caves et des greniers, buanderies, espaces «poubelles», zones de circulation des garages, chemins et allées, ...

Il est en effet regrettable de pénaliser l'ensemble des habitants d'un même immeuble en reportant les frais liés au manque de propreté en cas d'absence de «fautif» manifeste.

Il est donc strictement interdit de déposer dans les entrées, escaliers, paliers, dégagements, couloirs de caves et emplacements de parking, local compteur quelque objet que ce soit (poussettes, vélos, déchets...).

En cas d'accident, chacun s'expose à des poursuites.

Pensez à vous et aussi au bien-être collectif;

COHABITER DANS LE RESPECT

C'est avant tout veiller à la tranquillité des voisins et/ou autres occupants de l'immeuble et à ne pas la troubler par son comportement, celui des membres de son ménage et de ses visiteurs.

Particulièrement entre 22 heures et 7 heures:

- ne pas faire de travaux et ne pas déplacer des meubles et objets durant la soirée et la nuit. De même, l'usage d'aspirateurs, machines à laver et autres électro-ménagers bruyants sont à éviter durant ces périodes. Rappelons aussi une certaine prudence pour les dimanches et jours fériés;
- ne pas mettre trop fort le son des appareils de radio, télévision, PC, instruments de musique, etc.

Savoir vivre en faisant quelques efforts ne peut qu'entretenir voire améliorer l'entente entre voisins;

Tout comportement qui nuirait à la bonne entente et à la tranquillité des colocataires, pourra être également un motif de congé renon.

La Sambrienne ne peut agir comme médiateur afin de régler les disputes entre voisins. Seule la Justice de Paix est compétente pour arbitrer les cas de litiges entre locataires.

Si vous êtes concerné, notre service social peut vous communiquer les coordonnées de service de médiation externe.



Pratiques et devoirs du locataire



ABOIEMENTS, TONDEUSES ET COMPAGNIE: TOUS CES BRUITS QUI DÉRANGENT



Il avait fait parler de lui l'été dernier, lorsqu'il avait été assigné en justice pour nuisances sonores. Pas facile d'être un coq aujourd'hui. Nommé Maurice, ce coq avait fait la une des journaux pour avoir chanté trop tôt le matin. L'affaire avait même été portée devant la justice française. Son procès est devenu le symbole d'un conflit entre voisins.

Les aboiements intempestifs d'un chien, par exemple, vous ont peut-être déjà réveillés en pleine nuit ou encore le chant du coq comme le célèbre Maurice, vous a-t-il empêché de profiter d'une grasse mat' bien méritée.

Ces bruits parfois dérangeants sont-ils autorisés?

Le Règlement général de police (RGP) de Charleroi recueille l'ensemble des règles du bien-vivre ensemble applicables sur l'entité de Charleroi. Il a été actualisé le 17 septembre 2019. Consultez-le sur le site internet de la police locale de Charleroi www.police.be/5330 ou demandez un exemplaire à la police administrative au 071/21.09.72 ou 071/21.09.73.

L'article 81 du RGP stipule que «Les propriétaires, gardiens et surveillants d'animaux dont les aboiements, hurlements, cris, chants et autres émissions vocales perturbent le repos ou la tranquillité publique doivent prendre les mesures nécessaires pour faire cesser le trouble».

Tapages diurnes et nocturnes?

Mais les nuisances sonores ne concernent pas que les bruits d'animaux. En effet, ceux

des engins à moteur, de musique et autres déclenchements intempestifs d'alarmes de maisons constituent aussi des nuisances sonores. Les articles 73 à 82 du nouveau RGP définissent tous les types de tapages. Ainsi, sont considérés comme tapages diurnes ou nocturnes (en fonction de l'heure à laquelle ils sont commis), «tous bruits d'engins à moteurs quelle que soit leur puissance telle que la mise au point bruyante d'un moteur, les accélérations non justifiées d'une voiture, la diffusion de sons sur la voie publique, les déclenchements intempestifs de systèmes d'alarme et les cris d'animaux».

350€ d'amende

Nous souhaitons tous vivre ensemble de façon harmonieuse. Pour y parvenir, le respect de certaines règles est indispensable! C'est à ce prix que nous évoluerons dans un quartier agréable et un voisinage cordial. En cas de non-respect de ces règles, vous encourez une amende administrative de maximum 350 €.

Si vous constatez ou êtes victimes de faits de tapage, plusieurs alternatives s'offrent à vous:

- le service de médiation de quartier (pour les citoyens résidant sur le

territoire de l'entité de Charleroi) au 071/86.88.42 ou par mail mediationdequartier@charleroi.be.

- la police afin que les faits soient objectivés dans un procès-verbal, lequel pourra ensuite, si toutes les conditions sont réunies, donner lieu à une amende administrative
- la police administrative au 071/21.09.72 ou 071/21.09.73 ou police.administrative@charleroi.be
- Cellule «Jeunes Jugés Dérangeants» de la Ville de Charleroi – Rue Warmonceau, 39, 6061 Montignies-sur-Sambre – 071/28.60.90
- Justice de Paix de Charleroi – Avenue Général Michel, 2 bte 3, 6000 Charleroi – 071/23.65.83 ou 071/23.65.88 – j.p.charleroi@just.fgov.be
- Service de Conciliation Ethique (service payant) – Bld Audent, 25/2, 6000 Charleroi – 0491/23.23.84 ou 0485/80.06.20 – secretariat@conciliationethique.be





Dans vos quartiers

EN ÉTÉ, VIVONS BIEN AVEC NOS VOISINS

Qui dit période estivale, dit retour au jardin. Cette période est propice à toute une série d'activités et de travaux extérieurs.

Oui mais sans déranger mes voisins!

Les articles 70 et 71 du Règlement Général de Police (RGP) rappellent que *«sont interdits tous bruits ou tapages diurnes causés sans nécessité objective et susceptibles de troubler la tranquillité des habitants. Cela sous-entend notamment le tapage diurne causé par de la musique trop forte dans un jardin».*

Quand puis-je entretenir mon jardin sans gêner mes voisins?

Un beau jardin? Oui, mais ...

En ce qui concerne le jardinage, le Règlement Général de Police (RGP) précise en son article 71 *«qu'il est interdit d'utiliser des pompes, tronçonneuses, appareils de pulvérisation ou engins et jouets actionnés par moteur à explosion ou autre, en semaine entre 21 heures et heures le lendemain matin. Les dimanches et jours fériés, cette interdiction s'applique de 0 à 10 heures le matin et de 12 à 24 heures le soir».*

Et Médor? Quelques conseils pour les propriétaires d'animaux domestiques

Le Règlement Général de Police (RGP) précise à l'article 75, que *«les propriétaires, gardiens et surveillants d'animaux*

dont les aboiements, hurlements, cris, chants et autres émissions vocales perturbent le repos ou la tranquillité publique doivent prendre les mesures nécessaires pour faire cesser le trouble de jour comme de nuit».

Le dialogue avant la répression

Les bruits causés par les voisins mais aussi par nous-mêmes peuvent être une véritable nuisance. Rien que sur le territoire de Charleroi, ces tapages ont occasionné quasiment 3700 interventions pour la Zone de police de Charleroi en 2019. Essayons donc de les éviter au maximum. Si cela n'est pas toujours possible, privilégions le dialogue. Pourquoi ne pas aller voir votre voisin pour lui expliquer calmement que le bruit de sa tondeuse le dimanche matin à l'aube ou encore que l'aspirateur passé en pleine nuit perturbent votre repos bien mérité. Si vous n'arrivez pas à le rencontrer, peut-être pourriez-vous déposer un petit mot dans sa boîte aux lettres pour lui expliquer la situation. Votre voisin ne se rend peut-être pas compte des nuisances provoquées. Et qui sait, peut-être vous ferez-vous de nouveaux amis par cette rencontre?

Avant le recours aux autorités, vous pouvez également vous faire aider par la Sambrienne. Bien que celle-ci, en tant que bailleur, n'a pas vocation à gérer les conflits de voisinage en tant que tels, elle peut vous diriger vers des services spécialisés. Le service de la Médiation de Quartier de la Ville, la Cellule «Jeunes Jugés Dérangeants» de la Ville, la Justice de Paix ou encore le service de Conciliation Ethique (service payant) sont autant de possibilités d'aide dans la résolution des conflits de voisinage.

(Source: <http://www.police.be/5330/questions/reglements/reglement-general-de-police>)

S W C S

RÉNOPACK

PRÊT À TEMPÉRAMENT À 0% POUR RÉALISER VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION AVEC PRÉFINANCEMENT DES PRIMES

ACCESSPACK

PRÊT HYPOTHÉCAIRE POUR L'ACHAT OU LA CONSTRUCTION DE VOTRE LOGEMENT

ENVIE DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE DE VOTRE LOGEMENT SOCIAL ?

CONTACTEZ-NOUS !
078/158.008 - WWW.SWCS.BE

ÉCOPACK

PRÊT À TEMPÉRAMENT À 0% POUR RÉALISER VOS TRAVAUX ÉCONOMISEURS D'ÉNERGIE AVEC PRÉFINANCEMENT DES PRIMES

société wallonne du crédit social www.wallonie.be

DEVIS GRATUIT

Bricolage :

- Rénovation de l'habitat : peinture et tapissage, travaux de plomberie, d'électricité, d'isolation, de menuiserie.
- Adaptation d'intérieur : pose d'une main courante, d'une barre de maintien (analyse réalisée par un ergothérapeute).

Avant

Après

Fabrication d'une rampe d'accès

Entretien d'espaces verts :

- Jardinage : tonte de pelouse, taille de haies, désherbage, bêchage.
- Travaux d'extérieur : réparation d'une clôture, nettoyage (haute pression) de cours et d'allées, etc.

Nos tarifs (de 8,00 € à 12,10 € de l'heure) sont calculés en fonction de vos revenus et/ou de votre situation sociale.

Proxi-Services est agréé I.D.E.S.S.
071/27.86.90

C

LA CELLULE MÉDIATION DE QUARTIER

Pour vous aider à résoudre une difficulté, un conflit de voisinage ou de quartier

INFOS : 071/86.88.42 - WWW.CHARLEROI.BE

Envie d'une formation dynamique, polyvalente et citoyenne ?

AGENT POLYVALENT DANS LE BÂTIMENT ET GESTION DES ESPACES VERTS

AGENT D'ENTRETIEN DES SURFACES

La Régie des Quartiers de Charleroi propose deux nouvelles formations de découverte métiers et d'acquisition des compétences de base :

- Agent polyvalent dans le bâtiment et la gestion des espaces verts
- Agent d'entretien des surfaces

Seules conditions d'accès : avoir 18 ans, être inscrit comme demandeur d'emploi, passer une visite médicale (gratuite) et avoir une bonne dose de motivation.

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION :
Sylvie Lambinon, tél. : 071/70.28.30
Email : rdqchl.direction@gmail.com
Rue Warmonceau 300/005, 6000 Charleroi



FLEURUS / FONTAINE-L'EVÊQUE / GERPINNES / MONTIGNY-LE-TILLEUL

COLLECTES HEBDOMADAIRES DE DÉCHETS RÉSIDUELS
(sacs de max. 15 kg ou conteneurs gris, selon la commune)
ET COLLECTES DE DÉCHETS ORGANIQUES
(conteneurs verts, selon la commune)



FLEURUS



FONTAINE-L'EVÊQUE



GERPINNES



MONTIGNY-LE-TILLEUL



CHARLEROI

JOUR	FLEURUS	FONTAINE-L'EVÊQUE	GERPINNES	MONTIGNY-LE-TILLEUL	CHARLEROI
LUNDI	FLEURUS 1 WANFERCÉE-BAULET LAMBUSART				DAMPREMY LODELINSART MARCHIENNE-AU-PONT
MARDI	FLEURUS 2 FLEURUS HEPPIGNIES		ACOZ, JONCRET GERPINNES GOUGNIES LAUSPRELLE LOVERVAL VILLERS-POTERIE HYMIÉE, FROMIÉE		CHARLEROI GOUTROUX MONCEAU-SUR-SAMBRE
MERCREDI		FONTAINE-L'EVÊQUE FORCHIES-LA-MARCHE LEERNES		LANDELIES MONTIGNY-LE-TILLEUL	JUMET ROUX MONT-SUR-MARCHIENNE
JEUDI					COUILLET MARCINELLE RANSART
 VENDREDI	FLEURUS 3 SAINT-AMAND BRYE, WAGNELÉE WANGENIES 2^{EME} PASSAGE: (SAC BLANC) FLEURUS-CENTRE VIEUX CAMPINAIRE				CHARLEROI GILLY GOSSELIES MARCHIENNE-DOCHÈRE MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

REPORTS DE COLLECTES UNIQUEMENT DE SACS BLANCS TIBI ET DES CONTENEURS À PUCE GRIS ET VERT EN RAISON D'UN JOUR FÉRIÉ

JOURS FÉRIÉS	DATES	REPLACEMENT
FÊTE NATIONALE	Mardi 21 juillet 2020	Samedi 18 juillet 2020
ASSOMPTION	Samedi 15 août 2020	-

DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE – CHARLEROI



Verre



Papiers-cartons



PMC

	JUIN		JUILLET		AOÛT	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
CHARLEROI	5-19	5-19	3-17-31	3-17-31	7-21	7-21
COUILLET	25	11-25	23	9-23	27	13-27
DAMPREMY	8	8-22	6	6-20	3	3-17
DOCHÈRE	26	12-26	24	10-24	28	14-28
GILLY	19	5-19	17	3-17	21	7-21
GOSSELIES	26	12-26	24	10-24	28	14-28
GOUTROUX	16	2-16	18	7 - 18	18	4-18
JUMET	10	10-24	8	8-22	12	12-26
LODELINSART	15	15-29	13	13-27	10	10-24
MARCHIENNE-AU-PONT	22	8-22	20	6-20	17	3-17
MARCINELLE	4	4-18	2	2-16	6	6-20
MONCEAU-SUR-SAMBRE	16	2-16	18	7 - 18	18	4-18
MONT-SUR-MARCHIENNE	24	10-24	22	8-22	26	12-26
MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	12	12-26	10	10-24	14	14-28
RANSART	18	4-18	16	2-16	20	6-20
ROUX	3	3-17	1	1-15	5	5-19

Dates en rouge: collecte le samedi pour cause de jour férié.

CONSULTEZ LE SITE WEB!
Plein d'infos sur www.tibi.be

DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE

	JUIN		JUILLET		AOÛT	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
FLEURUS 1	15	15-29	13	13-27	10	10-24
FLEURUS 2	9	9-23	14	14-28	11	11-25
FLEURUS 3	12	12-26	10	10-24	14	14-28
FONTAINE-L'EVÊQUE	3	3-17	1	1-15	5	5-19
GERPINNES	2	2-16	7	7 - 18	4	4-18
MONTIGNY-LE-TILLEUL	17	3-17	15	1-15	19	5-19

Dates en rouge: collecte le samedi pour cause de jour férié.

tibi



ADRESSES DES RECYPARCS

- Anderlues / Rue du Terril
- Chapelle-lez-Herlaimont / Allée de la Valériane
- Charleroi I (Couillet 1) / Rue de Marcinelle
- Charleroi II (Ransart) / Rue des Raspes
- Charleroi III (Couillet 2) / Route de Châtelet
- Courcelles / Rue de Binche
- FAC (Farciennes - Aiseau-Presles - Châtelet) / Rue Odon Godart
- Fleurus / Rue de Mellet
- Fontaine-l'Évêque / Rue du Pétria
- Gerpennes (Joncret) / Rue J.-J. Piret
- Ham-sur-Heure/Nalinnes / Chemin de Hameau
- Les Bons Villers (Frasnes-lez-Gosselies) / Rue du Cadeau
- Montigny-le-Tilleul (Landelies) / Chemin de la Falgeotte
- Pont-à-Celles (Luttre) / Gare de Luttre

HEURES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi de 10h15 à 18h00.

Le samedi de 9h15 à 17h30.

Les recyparcs sont fermés les lundis et les jours fériés (01/05, jeudi de l'Ascension, 21/07, 15/08, 01/11, 11/11, 01/12 et 25/12)

CONSULTEZ LE SITE WEB!

www.tibi.be

MESURES COVID 19

- Le port du masque ou de la visière est obligatoire pour les usagers.
- Seuls les déchets habituellement acceptés dans le recyparc sont acceptés SAUF l'amiante (asbeste-ciment).
- Limite : 1m³ max. par jour.
- Un contrôle des déchets présents dans le véhicule a lieu avant l'entrée dans le recyparc. Si des déchets sont non-conformes, il sera interdit d'entrer dans le recyparc.
- Entrée autorisée sur présentation et scan de la carte d'identité.
- Le respect strict de la distanciation sociale est exigé entre les usagers ainsi qu'entre les usagers et les préposés (1,5 mètre min. entre chaque personne).
- Il faut attendre le signal du préposé avant de pouvoir entrer dans le recyparc.
- 1 seul véhicule à la fois est autorisé devant chaque conteneur.
- 2 personnes maximum, âgées de minimum 16 ans, sont autorisées à sortir d'un véhicule.
- Le temps de présence dans le recyparc est strictement limité au déchargement des déchets.
- Veillez à apporter vos propres outils pour le déchargement (pelle, brosse, ramassette,...)
- Le respect, la patience, la politesse et la courtoisie sont de rigueur.

Un objet encombre votre intérieur et envie de vous en débarrasser en lui donnant une 2^{ème} vie ?

La Ressourcerie du Val de Sambre assure, pour les habitants des entités d'Aiseau-Presles, Anderlues, Charleroi, Châtelet, Courcelles, Farciennes, Fleurus, Fontaine l'évêque, Gerpennes, Ham-sur-Heure/Nalinnes, Les Bons Villers et Montigny-le-Tilleul un service GRATUIT de collecte à domicile des encombrants en bon ou mauvais état!

Comment bénéficier du service de la Ressourcerie du Val de Sambre?

- 1 Contactez-nous au 071/47.57.57 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00 pour prendre un rendez-vous.
- 2 Lors de ce contact, nous établirons ensemble la liste précise des objets ou encombrants à enlever par notre équipe de collecte.
- 3 Nous vous téléphonerons la veille du rendez-vous pour vous confirmer notre passage et vous préciser la tranche horaire dans laquelle notre équipe de collecte se présentera à votre domicile.
- 4 Le jour de l'enlèvement, soyez présent et rassemblez les objets et/ou encombrants au rez-de-chaussée de votre domicile dans un endroit directement accessible depuis la route.

Attention suite à la crise du Covid-19, la Ressourcerie ne collecte plus momentanément à l'intérieur des habitations. Les encombrants devront être préparés à l'extérieur.

Après la collecte, les objets et encombrants sont triés. Certains seront nettoyés, réparés ou relookés par le CISP Trans'Form du CPAS de Charleroi pour être ensuite mis en vente dans leur magasin de seconde main cogéré avec Oxfam Solidarité (avenue de Philippeville 290-292 à Marcinelle - Tél. : 071/3765.05). Les autres encombrants/objets seront démantelés et dirigés vers une filière de recyclage en priorité ou en valorisation énergétique.



Rendez vos encombrants utiles !

La Ressourcerie du Val de Sambre

Consignes de collecte :

- Pour connaître les encombrants autorisés/interdits à la collecte, consultez notre site www.revalsambre.be.
- Seuls les objets mentionnés lors de la prise de rendez-vous sont collectés.
- Dans la mesure de vos possibilités, démontez ce qui peut l'être.
- Groupez les pièces multiples dans des caisses.
- Nos équipes manutentionnent les objets récupérables avec soin en vue de leur réutilisation.



Plus d'infos sur : www.revalsambre.be

Avec la participation de votre commune



Contacts



UN SITE INTERNET: www.lasambrienne.be
Disponible 24h/24 - 7j/7



EMAIL: info@lasambrienne.be



UN NUMÉRO UNIQUE: 071/272.000

● Pour toutes demandes d'interventions techniques en dépannage et en urgence

Service dépannages et urgences

> Du lundi au jeudi: de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 > Le vendredi: de 8h30 à 11h30

● Pour toutes demandes relatives à votre loyer, votre situation financière, votre dossier de candidature, une demande de transfert

Service Locatif et Social

> Du lundi au vendredi: de 8h30 à 11h30

**NOS BUREAUX
SERONT FERMÉS LE:**
lundi 20 juillet 2020
mardi 21 juillet 2020



POUR NOUS RENCONTRER

● Pour toutes demandes d'interventions techniques en dépannage et en urgence

Service dépannages et urgences -

Avenue du Chili, 18 à 6001 Marcinelle

> Du lundi au jeudi: de 13h00 à 16h00

● Pour toutes demandes relatives à votre loyer, votre situation financière, votre dossier de candidature, une demande de transfert

Service Locatif et Social -

Boulevard Jacques Bertrand, 48 à 6000 Charleroi

Du lundi au jeudi: de 8h30 à 11h30

L'accueil en nos bureaux se fera
uniquement sur rendez-vous
jusqu'au 31 août 2020
avec priorité aux personnes
en urgence sociale, de +65 ans
ou présentant un handicap



POUR NOUS ÉCRIRE

● Tous les courriers doivent être adressés au siège social, rue
Trieu Kaisin, 70 à 6061 Montignies-sur-Sambre